

Les espaces de démocratie participative peuvent-ils être non-excluants et représentatifs de toute la population concernée ?

Dans les quartiers où les pouvoirs publics se sentent démunis, la participation réelle ou illusoire des habitant.e.s prend le relais. Terme apposé au bas du procès-verbal en vue de subventions futures, ou réelle implication des habitant.e.s dans un projet de réaménagement urbain, ces nouveaux espaces politiques questionnent sur la représentativité en leur sein : toute la population concernée a-t-elle accès à ces espaces? S'y sent-elle légitime et peut-elle s'y exprimer ?

La participation [Dans le domaine pol., soc. et de la vie associative. Intervention dans les discussions et les décisions touchant l'organisation, la politique générale et l'avenir d'une communauté.]

Ici, centrée sur les débats, discussions, séances d'informations où les gouverné.e.s entrent en interaction avec les gouvernant.e.s.

Réintroduire une participation citoyenne à la politique d'une ville, c'est l'envie d'offrir une alternative à la technocratie, d'avoir une ville plus conviviale ne reflétant pas uniquement les idéaux des spécialistes. Une ville humaine où les personnes résidant dans un quartier peuvent s'exprimer sur les changements ayant lieu dans celui-ci.

Faire participer celles et ceux qui peuvent être touché.e.s par une décision favorise l'émergence de solutions nouvelles: les habitant.e.s d'un quartier ne vont pas fonder leur choix uniquement sur des critères de rationalité technique ou économique. La délibération "démontre l'existence de véritables ressources d'expertise profane qui peuvent concurrencer celles des experts municipaux." (Blondiaux, 2001, p.47)

Quel est l'intérêt des "démarches participatives" pour les politiques

En impliquant la population d'un lieu dans un processus d'aménagement urbain, les municipalités répondent en premier lieu à une demande législative, de plus en plus présente, en vue d'acquiescer des subventions (notamment en France à travers la loi Vaillant).

Les opérations de rénovation, surélévations, démolition et construction de nouveaux édifices dans le cadre de grands projets (à Genève les Plan Directeurs de Quartier) peuvent faire émerger des oppositions et réactions négatives de la population. L'exemple d'un projet de surélévation à la Jonction illustre bien ce phénomène: l'Hospice Général avait entamé un processus de surélévation et suite à cela, un comité (comité Honneger) s'est constitué dont certains membres, aussi actifs dans l'association des habitant.e.s de la Jonction (AHJ), se sont mobilisés contre ce projet qui a finalement été abandonné (cf : article du courrier du 25.03.2015).

D'autre part, lorsque les populations concernées sont sous-informées, elles peuvent ressentir un sentiment d'abandon, ne sachant pas comment leur quartier et conditions de vie vont évoluer (Donzelot & Epstein). L'on voit donc qu'une réaction forte peut entraver le processus d'aménagement, le ralentir voir demander son entière restructuration.

Il est clair que s'il est proposé aux habitant.e.s de participer aux discussions autour des

décisions qui vont être prises, émerge chez eux.elles le sentiment d'avoir été entendu.e.s et d'avoir eu la possibilité d'exprimer leurs opinions. Si dans les actions mises en place l'on se trouve dans la réassurance (cf : échelle d'Arnstein : coopération symbolique), "qui consiste à autoriser ou même inviter des citoyens à donner des conseils et à faire des propositions mais en laissant ceux qui ont le pouvoir, seuls juges de la faisabilité ou de la légitimité des conseils en questions" (Donzelot, J. & Epstein, R. 2006, p.6), les politiques utilisent la voix des citoyen.ne.s pour mieux diriger leurs choix. Cette pratique peut être perçue comme positive. Néanmoins, s'il n'y a pas un pouvoir effectif des citoyen.ne.s cela peut aussi uniquement leur servir à ce "que l'opération se déroule sans tension, sans réaction forte de la population et des jeunes" (Donzelot & Epstein, 2006, p.15)

La représentativité dans la participation

Habitante d'un quartier depuis deux ans, j'assiste pour la première fois à une séance de quartier qui se tient dans la salle polyvalente de l'école. Ce forum, comme le flyer l'indique, se tient le soir à partir de 19h30 jusqu'à 22h. Après l'intervention de plusieurs personnages politiques en première partie, s'ensuit une présentation des avancées du projet. Les habitant.e.s ont ensuite été invité.e.s à se répartir librement autour de six tables, afin de questionner le projet. Ayant chacune à son bord un.e modérateur.trice / représentant.e., La tâche de celle-ci / celui-ci /(est) étant d'amener le groupe à synthétiser ses questionnements en trois questions qui seront ensuite posées aux intervenant.e.s, libres alors d'y répondre, selon leur gré et le temps disponible.

L'échelle d'Arnstein permet de comprendre les différents degrés de participation,. elle questionne le cadre et le pouvoir effectif des citoyen.ne.s dans celui-ci. Néanmoins, même si les citoyen.ne.s, selon l'échelle d'Arnstein, ont un réel pouvoir effectif dans la prise de décision, qui sont ils/elles ? Qui accède à ces espaces de discussion, qui vient participer? Effectivement, observer la représentativité est nécessaire pour évaluer la légitimité des personnes (qui peuvent uniquement représenter une partie de la population concernée) à prendre des décisions pour l'ensemble d'un quartier.

Selon Blondiaux,"ce sont, en priorité, les populations les mieux intégrées socialement et les mieux formées intellectuellement qui font vivre ce type de dispositifs, y investissent leur énergie et y exercent leur compétence." (Blondiaux, 2001, p.48)

En prenant l'exemple plus haut, la majorité des personnes présentes étaient blanches, francophones et avaient autour de la cinquantaine. L'on peut supposer qu'elles habitent un type de logement (villas ou coopérative) et ont, du à leurs études ou travail, un capital symbolique important (économique, social et culturel - concept de Pierre Bourdieu). Dans les discours (se voulant rassurants quant à la présence d'une population précaire dans le quartier) tenus lors de cette rencontre, il était question d'un "nous" et d'un "eux", cette dernière catégorie étant, de par les discours tenus par les intervenant.e.s de la discussion, considérée comme absente. Mais qui sont ces absent.e.s ? Selon Blondiaux (p.48), ce sont les groupes les plus démunis, les étranger.ère.s et les jeunes, ces dernier.ère.s étant aux centre des discussions relatives aux incivilités.

D'ailleurs, quand on regarde le processus de réaménagement urbain présent dans ce

quartier, cela concerne notamment la densification et la construction de logements HBM (habitations bon marché), les populations les plus fragiles, c'est à dire les plus exposées aux décisions prises par le conseil, ayant aussi la chance la plus faible d'y être représentées.

Conditions d'accès

Dans une société inégalitaire comme la notre, tout le monde n'a pas les mêmes chances de participer. Sans pour autant avoir besoin de tous les critères qui suivent, l'addition de ceux-ci favorise l'accès, par exemple, à une association de quartier. Ces critères étant : du temps et de l'argent (une catégorie de la population, par exemple les working poor, travaillent énormément et peinent pour autant à vivre dignement), des supports matériels, des responsabilités, des compétences et des connaissances (par exemple en administration, dans la prise de parole, avoir un réseau personnel, etc.), de la motivation, de l'engagement, un capital symbolique (économique, social et culturel) que l'on acquiert à travers la formation, les études et l'information. Finalement, ce que Bourdieu appelle l'effet de seuil (ne pas se sentir légitime dans certains lieux), ce qui peut empêcher quelqu'un.e de venir participer.

Blondiaux (p.48) met en exergue que bien que le capital symbolique et la catégorie sociale favorisent la participation, c'est d'avantage l'enracinement dans le quartier et le fait qu'on y réside depuis longtemps qui légitime à intervenir.

Enjeux au sein des espaces participatifs

En mettant une focale sur les réunions, forums, débats, l'on peut voir que si ceux-ci permettent de créer des espaces de délibération, où des questions peuvent accéder à la visibilité politique, où les divers acteur.trice.s peuvent confronter leurs arguments et où émergent des visions alternatives de la ville et du quartier. Le coût symbolique de la prise de parole publique "reste largement conditionnée par le degré d'intégration sociale, qu'il se traduise par un sentiment d'appartenance au quartier ou par la maîtrise de compétences rhétoriques particulières." (Blondiaux, 2001, p.48)

De plus, réussir à prendre la parole, à être écouté.e est une chose, mais pour qu'il y ait une égalité dans la parole, il faut une égalité de la prise de parole et la faculté de recourir à des arguments persuasifs (qui seront pris en compte dans la décision finale). "Restaurer des conditions d'égalité minimale entre ces différentes paroles, notamment par l'apport d'informations pertinentes, doit constituer l'une des conditions préalables de l'entrée en discussion." (Blondiaux, 2001, p.49)

La difficulté de l'animateur.trice est de mettre en place un cadre permettant l'émergence et l'égalité de la parole pour tou.te.s : " La coexistence en une même instance d'élus, de conseillers spécialement désignés, d'associatifs et de simples habitants ne garantit nullement la capacité de chacun de ces groupes à s'exprimer sur un pied d'égalité ou à parler le même langage" (Blondiaux, 2001, p.46)

Les outils à la disposition de l'animateur.trice sont à prédéfinir et penser en avance, le

cadre qu'il/elle va mettre en place doit, entre autres, comprendre : l'ordre du jour, l'organisation du tour de parole et la place réservée aux interventions du public. Favoriser l'expression du public, notamment des populations "muettes", rendre possible sa consultation et son intervention dans le processus de décision politique sont les enjeux de ses espaces.

"L'épreuve de la discussion publique est coûteuse en temps et en énergie. Elle contraint notamment les services techniques à de nouvelles formes de présentation et de justification de projets. Elle oblige à les reformuler, à en expliciter les enjeux, à renoncer à certaines évidences techniques ainsi qu'au discours d'autorité" (Blondiaux, 2001, p.50)

Conclusion

"Il est dimanche, sous le soleil, il traverse son quartier torse nu, ces bruits de canne tapant le goudron, intrigue sur son arrivée, surgit de nulle part, une grande silhouette sous costard noir, téléphone à la main, passe empressé à son côté. "Bonjour" dit le premier, le second retourne sa tête, dont le corps venait de dépasser le monsieur âgé. En réponse, un bonjour étonné, empressé, expectoré. Il s'en va trotinant vers sa destination. Tranquillement le premier suit le même chemin."

Selon les quartiers, les villes ou les pays, le travail de mise en lien des acteur.trice.s va devenir de plus en plus complexe pour les animateur.trice.s. Une population pluriculturelle (terme utilisé dans sociographe 19), constituée de personnes ayant un capital symbolique différent et des façons de s'exprimer diverses, n'aura pas les mêmes aspirations, les mêmes rythmes de vie, ni les mêmes fréquentations tout en vivant dans un même quartier.

Les décisions prises, dans ces petites structures participatives, doivent avoir la possibilité d'être remises en question. Un des enjeux présents est de veiller à la non- exclusion d'une partie de la population concernée tout rendant possible les interactions entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s. Selon moi, un des objectifs est la mise en transparence de l'action des politiques publiques à travers : l'obligation de l'autorité politique à s'expliquer périodiquement, à rendre des comptes et à prendre des engagements qu'elle devra tenir, au risque de se voir destituée du pouvoir.

S.K

Bibliographie

Donzelot, J. & Epstein, R. (2006) Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine. Esprit, n°326, 5-34.

Blondiaux, L. (2001) Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège. Mouvements, n°18, 44-5.

Maxime Felder, Sandro Cattacin, Loïc Pignolo, Patricia Naegeli et Alessandro Monsutti (éds) (2015). Connivences et antagonismes. Enquête sociologique dans six rues de

Genève. Genève: Université de Genève (Sociograph - Sociological Research Studies, 19

Lecoultre, E. (2015). Surélévation annulées à la Jonction. Le Courrier, Focus Genève 3. Consulté le 22 .06.2018 sur <http://www.jonx.ch/docs/Honegger/2015%20-%20Courier%20-%20Honegger.pdf>

Participation (2018) Dans Centre National des Ressources Textuelles et Lexicale consulté le 20.06.2018 sur <http://www.cnrtl.fr/definition/participation>

Expectorer (2018) Dans Centre National des Ressources Textuelles et Lexicale consulté le 24.06.2018 sur <http://www.cnrtl.fr/definition/expectorer/verbe>

Compte-rendu du forum « Assez de plans sur la comète place à la maquette » consulté le 23.06.2018 sur <https://www.forum1203.ch/Soiree-Forum-Assez-de-plans-sur-la-comete-place-a-la-maquette.html>